

Publications économiques et financières



Conjoncture financière

Mars 2021

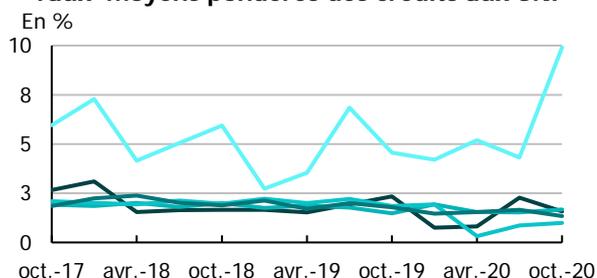
TAUX DES CRÉDITS AUX ENTREPRISES À LA REUNION

4^E TRIMESTRE 2020 UNE REMONTÉE DES TAUX APRES PLUSIEURS MOIS DE BAISSSE

- Les taux d'intérêt moyens augmentent entre juillet et octobre 2020 pour tous les types de crédit aux entreprises.
- Le taux d'intérêt moyen pour les **crédits à l'équipement** s'élève à 1,68 %, en hausse de 48 points de base (pdb) par rapport à juillet 2020. Les nouveaux crédits à l'équipement sont, pour la quasi-totalité, souscrits à taux fixe, pour une durée moyenne d'environ 7 ans.
- Le taux moyen des **crédits de trésorerie échéancée** poursuit sa remontée, passant de 0,32 % en avril, 0,87 % en juillet à 1,00 % en octobre 2020. Cette catégorie de crédit reste néanmoins marquée par le recours des entreprises à des prêts garantis par l'État (PGE), qui représentent encore la moitié des crédits octroyés.
- Cette remontée des taux s'observe également en France entière pour les taux des crédits de trésorerie échéancée et à l'immobilier, tandis qu'il diminue de nouveau pour ceux des crédits à l'équipement (*cf. tableau*).

Caractéristiques des nouveaux crédits à La Réunion

Taux moyens pondérés des crédits aux SNF*

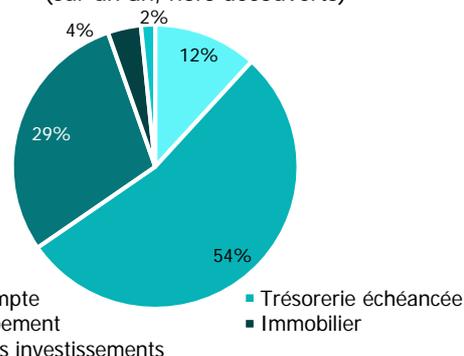


— Découverts — Escompte
— Équipement — Trésorerie échéancée
— Immobilier

Sources : IEDOM, Banque de France

*SNF : sociétés non financières

Répartition des flux de nouveaux crédits aux SNF
(sur un an, hors découverts)

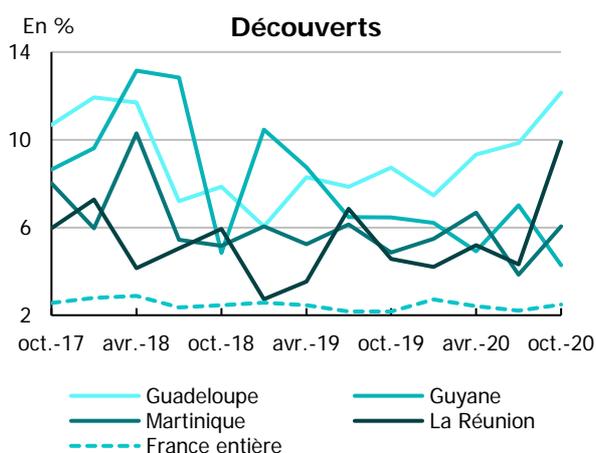


Sources : IEDOM, Banque de France

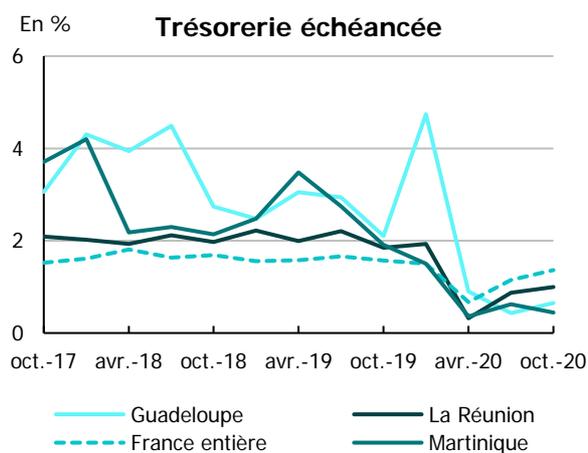
Nouveaux crédits aux sociétés non financières	Taux moyen pondéré octobre 2020 (en %)		Taux moyen pondéré juillet 2020 (en %)		Durée moyenne (en mois)		Part des prêts à taux fixe (en %)		Médiane (taux en %)	
	La Réunion	France entière	La Réunion	France entière	La Réunion	France entière	La Réunion	France entière	La Réunion	France entière
	Découverts	9,90	2,48	4,32	2,21	-	-	-	-	-
Trésorerie échéancée	1,00	1,36	0,87	1,15	19	23	84	32	0,25	1,50
Équipement	1,68	1,20	1,52	1,35	82	117	98	75	2,14	1,00
Immobilier	1,81*	1,31	1,34*	1,21	190	189	100	87	-	-

* Faible niveau de significativité (nombre d'observations compris entre 0 et 20)

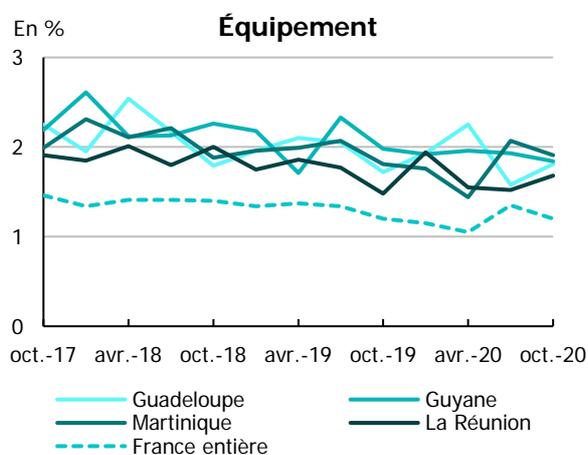
Taux moyens des crédits aux entreprises par géographie



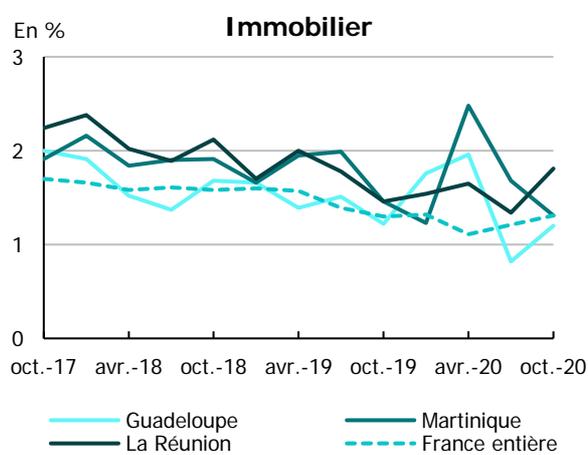
Sources : IEDOM, Banque de France



Sources : IEDOM, Banque de France



Sources : IEDOM, Banque de France



Sources : IEDOM, Banque de France

Note : Les taux présentés pour les crédits immobiliers et, dans certaines géographies, pour la trésorerie échéancée sont basés sur un plus faible nombre d'observations disponibles. Les taux de crédit immobilier et de trésorerie échéancée de la Guyane sont absents, faute de données suffisantes.

MÉTHODOLOGIE

L'enquête est réalisée auprès des établissements et des sociétés financières ayant leur activité à La Réunion, elle se base sur plus de 2 000 déclarations. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du premier mois de chaque trimestre aux sociétés non financières. Les SNF sont définies conformément aux normes de comptabilité nationale européenne (sec 2010), c'est-à-dire comme les unités institutionnelles dont la fonction principale consiste à produire des biens et des services non financiers, et dont les opérations de répartition et les opérations financières sont séparées de celles de leurs propriétaires. Les entrepreneurs individuels sont donc exclus de cette analyse. La banque de France ne publiant pas de données pour cette catégorie de bénéficiaires, le champ de l'étude a été restreint aux SNF de manière à présenter des taux comparables.

Les taux utilisés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE). Ceux-ci sont des taux actuariels annualisés, correspondant à la composante d'intérêt du taux effectif global (TEG) ou, dit autrement, au TEG diminué des charges qui ne sont pas des intérêts au sens comptable du terme. S'agissant des utilisations de découverts, les TESE sont calculés uniquement sur les périodes durant lesquelles le solde du compte associé est débiteur. Les taux moyens publiés, qu'ils concernent les catégories prises dans leur ensemble ou l'une des tranches de montant, sont calculés en pondérant les taux collectés par les montants de crédit correspondant.

Les découverts rassemblent des découverts stricto sensu ainsi que les crédits permanents. La catégorie escompte regroupe l'escompte au sens strict, les financements sur loi Dailly, les mobilisations de créances sur l'étranger et les autres créances commerciales. La trésorerie échéancée correspond à l'ensemble des instruments de trésorerie hors découverts et escompte. La catégorie immobilier regroupe les prêts immobiliers classiques, ainsi que le crédit-bail immobilier. Les crédits d'équipement regroupent les crédits à l'équipement aidés ainsi que les autres crédits à l'équipement. Enfin, pour les autres crédits d'investissement, il s'agit des autres crédits à la clientèle, des prêts subordonnés, ainsi que du crédit-bail mobilier.

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Directeur de la publication : G. LESELLIER — Responsable de la rédaction : M. AOURIRI
Éditeur et imprimeur : IEDOM - Achevé d'imprimer : mars 2021 – Dépôt légal : mars 2021 – ISSN 2679-0823